

Le 12 février 2010

Domaine de Tricaut
47160 BUZET SUR BAISE
Tél : 05 53 88 94 99
Fax : 05 53 84 76 34

LE RECOURS FRANCE COMMUNIQUE

LA PROVOCATION ALGERIENNE

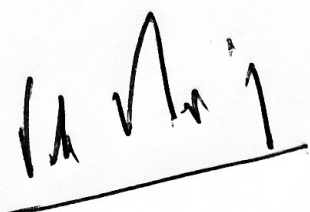
L'Algérie a l'intention d'adopter une loi de « criminalisation du colonialisme français » voulant même mettre en place des « tribunaux spéciaux pour juger les responsables des crimes coloniaux ».

La très grande majorité des français rapatriés de toutes confessions et du peuple algérien souhaitent des relations apaisées entre la France et l'Algérie.

Si cette politique provocante du F.L.N. et du Président de la République Algérienne persistaient, cela appellerait :

- Une réaction de l'Etat français qui devrait suspendre toutes négociations de la convention Franco Algérienne,
- Et donner aux familles de Harkis et de Pieds Noirs, victimes du terrorisme F.L.N., les moyens de poursuivre en justice les auteurs de ces crimes.

Les Rapatriés restent attentifs à l'évolution de cette situation invraisemblable.



Philippe NOUVION
Secrétaire Général Recours France
Chargé des Relations avec la Presse
Vice-Président du Haut Conseil des Rapatriés